

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 15 avril 2024

N° CP-2024-3-5-1

N° applicatif 8812

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Direction

Direction du bilinguisme

FINANCEMENT PARTENARIAL EN FAVEUR DE LA LANGUE REGIONALE

Résumé : Le présent rapport vous propose de soutenir 4 structures œuvrant pour la langue régionale, partenaires de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que 2 communes dans le cadre du dispositif de signalisation communale bilingue. Ces subventions destinées au fonctionnement et à la réalisation de projets représentent au total 435 325,94 € à savoir 430 000 € en fonctionnement, dont 400 000 € affectés à l'OLCA. Le reste se répartit en faveur de la Fédération Alsace Bilingue (12 000 €), Culture et Bilinguisme (10 000 €), Sprochrenner (8 000 €). Les subventions d'investissement d'un montant total de 5 325, 94 € sont destinées aux communes de Gundershoffen (4 176,34 €) et de Soufflenheim (1 149,60 €) pour la réalisation de leurs panneaux de signalisation communale bilingue.

Il vous est donc proposé d'approuver l'attribution de ces subventions de fonctionnement et d'investissement, ainsi que la convention opérationnelle de partenariat et de financement en faveur de l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle - OLCA au titre de l'année 2024 à conclure avec l'OLCA et la Région Grand Est pour le versement de la subvention de 400 000 €.

Dans le cadre de sa stratégie de soutien en faveur du bilinguisme approuvée le 31 mai 2021, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite être un partenaire majeur des initiatives locales en faveur de la langue régionale. A ce titre, elle accompagne les acteurs afin de développer une politique volontariste en faveur des plus jeunes ainsi qu'un soutien à la mise en place d'une signalisation bilingue.

1) Soutien aux associations

En 2022, soucieuse d'obtenir une véritable photographie de la pratique de la langue régionale d'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace a mené une large enquête auprès de 4 000 personnes. Si pour 73 % des Alsaciens, la langue régionale est le dialecte alsacien et pas l'allemand standard, ils ne sont plus que 3% dans la tranche d'âge des 18 ans et moins à pratiquer l'alsacien. La transmission dans le cercle familial est quasi inexistante et pourtant, les Alsaciens tiennent fortement à ce patrimoine linguistique et sont dans

l'attente d'un signal fort et concret de la part de la Collectivité européenne d'Alsace pour le sauver et le promouvoir.

Pour réussir, la Collectivité européenne d'Alsace a besoin du réseau de partenaires qui œuvrent à la pérennité de la langue régionale. Ces associations contribuent à cette noble cause et n'ont pas toujours les ressources financières nécessaires pour fonctionner de manière efficace et sereine. Ce rapport présente donc les aides concrétisant le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace en leur faveur.

Partenariat renforcé avec l'OLCA pour l'année 2024

L'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) est un partenaire de longue date des Départements alsaciens. Il a pour objet de promouvoir la vitalité de l'identité régionale de l'Alsace et de la Moselle par la mise en valeur de ses patrimoines et spécificités linguistiques et culturelles au bénéfice de tous les opérateurs publics, mais aussi de divers acteurs éducatifs, culturels, sociaux et économiques qui s'engagent dans ce domaine.

La convention de partenariat 2022 – 2023 est arrivée à échéance. Une nouvelle convention entre la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et l'OLCA est proposée pour 2024 avec la même répartition financière qu'en 2023, à savoir une contribution financière de 268 130 € pour la Région Grand Est et une contribution de 400 000 € pour la CeA qui en assure la présidence depuis octobre 2023.

La convention opérationnelle qu'il est proposé d'adopter au titre de l'année 2024 s'inscrit dans le prolongement de celle de 2022-2023 et s'articule autour de trois axes de travail :

Axe 1 - mettre en œuvre un plan d'actions pour développer, sur l'ensemble du territoire, les langues et les cultures régionales dans tous les domaines d'activité ;

Axe 2 - susciter et promouvoir la création de manifestations et de produits culturels innovants ;

Axe 3 - rendre visibles et audibles les langues et cultures régionales ;

La Fédération Alsace Bilingue - Verband zweisprachiges Elsass

Créée en 2014, elle regroupe 23 associations alsaciennes actives dans le domaine de la promotion de la langue et culture régionales dont les principales sont : APEPA, ABCM Zweisprachigkeit, ELTERN Alsace, Culture et Bilinguisme, Initiative Citoyenne d'Alsace, Heimetsproch un Tradition, Fonds International pour la Langue Alsacienne, Fondation Entente Franco-Allemande, Grenz-Up, etc. Ces associations ont fait le choix d'adhérer à cette fédération pour pouvoir agir ensemble et réaliser des actions coordonnées de développement et de promotion pour la langue et la culture régionales.

L'association a obtenu une subvention de fonctionnement de 12 000 € en 2023. Elle a notamment participé en 2023 au Mois du Bilinguisme de la Collectivité européenne d'Alsace à travers l'organisation de 8 réunions publiques sur le thème du bilinguisme. Pour l'exercice 2024, elle sollicite à nouveau une aide de 12 000 € pour son fonctionnement et la conduite de projets ainsi que pour la promotion d'actions mises en œuvre par ses structures membres.

Je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 12 000 €. La subvention sera versée en une seule fois dès que cette délibération sera exécutoire.

Culture et Bilinguisme – René Schickele Gesellschaft

Créée en 1968, cette association intervient en faveur de la langue et de la culture régionale notamment au travers de sa revue *Land un Sproch*. Elle gère à Strasbourg un Centre Culturel Alsacien, propose des cours de dialecte et organise des colloques et séminaires. Elle est présente à des salons du livre, dispose d'outils de communications (Internet, Facebook) et agit auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration de la situation de la langue dans l'enseignement et la vie sociétale.

Pour l'exercice 2024 elle entend poursuivre et renforcer son programme d'actions en vue de la promotion de la langue et de la culture régionales à travers quelques nouveaux projets notamment, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication à destination des jeunes ou la création d'une exposition itinérante sur les auteurs tri phoniques (dialecte alsacien, allemand standard et français) de la région à exposer dans le cadre de l'action « Lire notre monde » (Strasbourg Capitale du Livre 2024). L'exposition sera proposée aux établissements scolaires et aux structures associatives et culturelles gratuitement via une convention.

L'association a obtenu une subvention de fonctionnement de 10 000 € en 2023 et sollicite de nouveau un soutien de 10 000 € pour son fonctionnement en 2024.

Je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 10 000 €. La subvention sera versée en une seule fois dès que cette délibération sera exécutoire.

Soutien à l'association Sprochrenner pour l'organisation de la deuxième édition de la course de relais en faveur de la langue et la culture régionales d'Alsace :

La Collectivité européenne d'Alsace souhaite développer, accompagner et consolider les initiatives des territoires pour une meilleure visibilité de la langue et de la culture régionale d'Alsace. Le projet de course de relais pour la langue régionale d'Alsace – Sprochrenner – est une manifestation festive, fédératrice et populaire qui traversera toute l'Alsace de Wissembourg à Huningue. Elle permettra de promouvoir la langue et la culture régionales en symbolisant la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel et linguistique de l'Alsace.

L'association *Sprochrenner* a été créée le 24 mars 2018. Elle a pour objet principal l'organisation d'une course de relais pédestre bisannuelle gratuite. Elle est inspirée du modèle breton « *Redadeg* » pratiquée depuis 2008 dont l'édition 2018 s'est déroulée sur 1808 km.

Pour la première édition de *Sprochrenner en 2022*, le départ a été donné à Bâle le samedi 4 juin et a débuté par un prologue sur le sentier des poètes. La course est passée par Weil am Rhein en Allemagne pour rejoindre Huningue et traverser ensuite toute l'Alsace sur un parcours de 375 km jusqu'à Wissembourg, sans arrêt de jour comme de nuit, durant tout le week-end de la Pentecôte (4, 5 et 6 juin).

Un bâton-témoin, contenant un parchemin inséré au départ à Bâle et extrait à l'arrivée à Wissembourg, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace, passera de main en main à chaque kilomètre. L'édition 2022 a été un succès avec 44 000 participants, de nombreuses retombées média et des fêtes ou événements organisés dans les communes du parcours.

Pour rappel, les participants qui souhaitent porter le bâton-témoin, doivent contribuer par un montant de 100 € par km s'ils sont des particuliers, ou 200 € s'ils représentent des entreprises ou des collectivités locales. Les inscriptions ouvrent droit à un reçu fiscal permettant une déduction d'impôt de 66% s'il s'agit d'un particulier, ou de 60 % si c'est une entreprise. Un mécénat est également possible donnant droit aux mêmes remises fiscales.

La recette de la vente des kilomètres est destinée à financer des projets sélectionnés par l'association, favorisant l'immersion linguistique complète en allemand standard et en dialecte pour la petite enfance et les écoles maternelles, ainsi qu'à collecter des fonds pour soutenir des projets participant au développement de la langue régionale d'Alsace, dans son contexte du Rhin Supérieur.

La seconde édition du Sprochrenner débutera le vendredi 17 mai 2024 par un prologue à Plittersdorf / Rastatt en Allemagne, dont le départ sera donné à Sessenheim en Alsace, avant que ne commence en soirée une fête populaire réunissant alsaciens et Badois autour de multiples animations pour fêter « ce qui nous réunit ».

Le départ officiel de la course est prévu le samedi de Pentecôte 18 mai 2024 à 09h00, Place de la République à Wissembourg, en introduction aux festivités de la Pflingfest.

L'arrivée sur le Rhin à Bâle, à bord d'embarcations fluviales, précédera la fête populaire et transfrontalière donnée à l'Ostquai de Bâle, en clôture du Sprochrenner 2024, le lundi de Pentecôte 20 mai 2024 en fin d'après-midi.

Entre Wissembourg et Bâle, ce sont neuf étapes qui baliseront le parcours avec seize communes de départ ou d'arrivée, pouvant donner lieu à autant d'animations ; en plus de toutes celles organisées sur son passage dans les villages où la course s'arrêtera un moment pour se confondre dans la fête, du Nord au Sud de l'Alsace.

Des arrêts courts sont prévus dans les villes qui organisent des événements en l'honneur du passage des coureurs. Elle poursuit l'objectif de faire adhérer des entreprises alsaciennes pour devenir partenaires de l'événement. Elle leur proposera de former des équipes d'une dizaine de personnes et d'acheter des kilomètres pour leurs salariés. Elle compte les rallier en mettant l'accent sur le « team building » et sur leur engagement en matière de responsabilité sociétale.

Pour la préparation, la communication et la logistique pour cette manifestation alsacienne d'envergure, l'association qui a déjà engagé un certain nombre de dépenses a sollicité une aide de 11 000 € sur un budget prévisionnel de 35 380 €.

Je vous propose d'allouer une subvention de 8 000 € à l'association. La subvention sera versée sur présentation des justificatifs attestant des dépenses.

2) Soutien à la signalisation bilingue

Rappel du dispositif :

La Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 27 septembre 2021 un dispositif de soutien à la signalisation communale et intercommunale bilingue (panneaux de rue, signalisation routière, enseignes des bâtiments publics, etc.). Ce soutien prend la forme d'une aide technique et d'une subvention d'investissement de 50%, plafonnée à 5 000 €.

Les panneaux ne doivent pas avoir déjà été commandés avant la réception de la demande de soutien, et ils doivent assurer une parité visuelle entre le français et la langue régionale. Les accessoires (mâts, brides) sont éligibles, mais les coûts de main d'œuvre relatifs à la pose des panneaux ne sont pas pris en compte. Le versement de la subvention n'intervient qu'une fois les factures reçues et conformes aux projets présentés par les communes.

2 communes souhaitent s'équiper de plaques de rue bilingues, et une d'entre elles souhaite y ajouter des panneaux d'agglomération.

➤ **GUNDERSHOFFEN** (canton de Reichshoffen)

La commune de Gundershoffen prévoit de poser 172 plaques de rue bilingues français/dialecte pour un montant de 10 574,18 € HT.

La Région Grand Est a attribué à la commune une subvention de 4 283 €.

Afin de respecter les 20% de fonds propres du porteur de projet requis par notre dispositif, je vous propose de soutenir ce projet à hauteur de 4 176,34 €, ce qui porte exceptionnellement notre aide à 39,5%, au lieu des 50% forfaitaires habituels.

➤ **SOUFFLENHEIM** (canton de Bischwiller)

La commune de Soufflenheim a mis en place 9 panneaux d'agglomération « Süfflum » et 22 plaques informatives français/dialecte sur ses équipements municipaux (exemple : *Sportplatz*), pour un montant de 2 299,20 €.

La Région Grand Est a attribué à la commune une subvention de 375 €.

Je vous propose de soutenir ce projet à hauteur de 50%, soit 1 149,60 €

L'aide globale au soutien à la signalisation communale et intercommunale bilingue s'élève ainsi à 5 325,94 € pour 203 panneaux bilingues.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 400 000 € à l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) ;
- d'approuver la convention opérationnelle de partenariat et de financement au titre de l'année 2024, à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'OLCA, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer ;
- de verser cette subvention selon les modalités précisées dans la convention précitée ;
- d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € à la Fédération Alsace Bilingue – Verband zweisprachiges Elsass ;
- d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à l'Association Culture et Bilinguisme – René Schickele Gesellschaft ;
- d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 € à l'Association Sprochrenner pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la Course régionale pour la langue et culture régionale en mai 2024 ;
- d'accorder une subvention d'investissement d'un montant de 4 176,34 € à la Commune de Gundershoffen ;

- d'accorder une subvention d'investissement d'un montant de 1 149,60 € à la Commune de Soufflenheim.

Les crédits afférents aux subventions mentionnées ci-dessus feront l'objet d'un versement unique (hors subvention de l'OLCA pour laquelle les modalités de versement sont prévues dans la convention opérationnelle de partenariat et de financement au titre de l'année 2024) et seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
P046	O004	E01	T 94	1098 - 65-65748-312	400 000,00 €
P046	O003	E01	T 94	1969 - 65-65748-288	30 000 ,00 €
P046	O001	E18	T 13	1238 - 204-2041482-312	5 325,94 €
<i>TOTAL</i>					435 325,94 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.